

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 08 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, et le huit février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEPELTIER Gilles, Maire.

Étaient présents : Messieurs Monsieur LEPELTIER Gilles, COUSTHAM Thierry, , DELAHAIE Didier, HAUTIN Johann, SALGADO Francis et Mesdames DESPORTES Sandrine, HUITEL Christine, LAWRIE Stéphanie et MÉTAIS Christelle.

Absents excusés : CROTTÉ Jean-Pierre (a donné pouvoir à M.LEPELTIER Gilles) , LEFÈVRE Corinne

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers présents : 9

Date de la convocation : 01/02/2018

Date d'affichage : 01/02/2018

Mme Stéphanie LAWRIE a été nommée secrétaire de séance.

Il est donné lecture du compte rendu du 26 janvier 2018 qui est adopté à l'unanimité sans observation.

L'ordre du jour :

- Heures complémentaires
- Subventions eau
- Questions diverses

4.2.01 AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL Me MONNIN

Après en avoir délibéré le conseil autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au contrat de Madame Monnin Corinne prévoyant la possibilité de verser des heures complémentaires.

4.2.02 HEURES COMPLEMENTAIRES AU SECRETARIAT

Monsieur le Maire expose qu'en l'absence de la secrétaire, il convient d'envisager plusieurs solutions pour effectuer les tâches du secrétariat; Après en avoir délibéré le Conseil charge et autorise Monsieur le Maire à avoir recours à diverses solutions pour pallier l'absence de personnel au secrétariat. Il est proposé :

- de proposer à Madame MONNIN Corinne de faire des heures complémentaires. Celles-ci seront rémunérées selon les textes en vigueur.
- de faire appel à du personnel autre, soit en heures complémentaires, soit en contrat limité dans le temps
- de faire appel au service de remplacement du centre de gestion pour des besoins ponctuels
- de faire appel à des prestataires extérieurs (type segilog) si nécessaire

7.11.03 MONTANT REMBOURSEMENT SIRIS

Le conseil après en avoir délibéré fixe à 6.72€ le montant du prix de revient horaire de Me MONNIN Corinne pour les heures effectuées pour le compte du SIRIS Saint Aignan le Jaillard Lion en Sullias.

1.5.01 CONVENTION TRAVAUX RESEAU D'EAU

Le conseil après en avoir délibéré charge et autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération pour les travaux réalisés en commun avec Saint Aignan le Jaillard, qui prévoit les conditions administratives et financières (marchés, facturation et subventions) de l'opération de remplacement des canalisations entre la RD 951 et l'Ardillon et la partie Ardillon et levée de la Loire.

EMPLOIS SAISONNIERS :

Les candidatures pour un emploi saisonnier (juillet ou août 2018) seront reçues en mairie avant le 15 mars prochain. Priorité sera donnée aux jeunes de 16 à 18 ans ayant un lien avec la commune.

7.5.02 Demande FDAEC camion benne

Monsieur le maire expose au conseil qu'il serait nécessaire de procéder à l'achat d'un véhicule type camion benne mobile afin d'assurer l'entretien des chemins et voirie de la commune et de remplacer progressivement le véhicule et la remorque. Il indique que le conseil départemental peut à travers le fonds d'aide à l'équipement des communes aider la commune.

Après en avoir délibéré le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature à l'appel à projets d'intérêt communal auprès du département pour l'achat d'un camion benne.

Le conseil adopte le projet qui s'élève à la somme de 23 000 HT et s'engage à prévoir les crédits au Budget primitif 2018 sous réserve de l'obtention de l'aide départementale.

Prochain Conseil :

Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 29 mars 2018 à 20h.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h00.

LEPELTIER Gilles

HAUTIN Johannny

LAWRIE Stéphanie

COUSTHAM Thierry

CROTTÉ Jean-Pierre

DELAHAIE Didier

DESPORTES Sandrine

HUITEL Christine

MÉTAIS Christelle

SALGADO Francis